

Production des adresses : l'exemple de la ville de Narbonne

GT MUTUALISATION

Silvan Coste pour Pierre Seneque (Ville de Narbonne)

09 juillet 2009

Phase 1 : Validation du RIL

- ❖ Point de départ RIL (INSEE) en 2002 fourni à la ville
- ❖ Volonté de travailler sur la validation des adresses du RIL avec l'INSEE
 - Constat de nombreuses erreurs et doublons
 - Adresse rattaché au logement : pas d'entreprises, habitat collectif
- ❖ Mise en place d'un relevé exhaustif des adresses grâce à un travail sur le terrain : mission de 4 mois
 - Fiche terrain avec carte
 - vérification du numéro
 - localisation au droit de l'entrée
 - Résultat 18 000 points pour le RIL, 17 000 pour le SIG de Narbonne (différence liée aux adresses dans la rue, pas dans les immeubles collectifs)

Etude comparative sur les bases
adresse - 09 juillet 2009

Phase 2 : Bilan

- ❖ Bilan mitigé car même si la ville et l'INSEE avaient partagé leur bases les mises à jour étaient « fausses » et venaient dégrader la base de donnée
 - Des incohérences historiques dans centre ancien (erreurs)
 - dans les lotissements, les propriétaires s'octroyaient eux-mêmes leur numéro en l'absence de délivrance de la mairie
 - pas de numérotation lors du permis de construire : uniquement dénomination de la voie
 - de ce fait les autres organismes utilisateurs de l'adresse employaient le numéro transmis par le propriétaire

Etude comparative sur les bases
adresse - 09 juillet 2009

Phase 3 : reprise du processus

- ❖ Remise à plat de la codification avec l'INSEE et attribution d'un identifiant unique (numéro de voie+rivoli+suffixe) concaténation des 3 champs permet de replacer le point de façon automatique.
 - ❖ Remise à plat du référentiel de voie : travail au bâtiment plutôt qu'à la voie
 - ❖ Choix d'un mode de géolocalisation de l'adresse au droit la parcelle ou sur relevé terrain.
- travail interne et avec l'INSEE sur une base commune

Etude comparative sur les bases
adresse - 09 juillet 2009

Phase 3 : reprise du processus

- ❖ Contact avec La Poste, dans le cadre de nouvelles méthodes de tri et de distribution, qui les fait s'intéresser au numéro (et plus seulement à la voie)

- ❖ Partage et mise en commun des bases → harmonisation
- ❖ Numérotation des absences, rectification des erreurs

- ❖ Courrier commun aux propriétaires pour leur indiquer leur bonne adresse.
 - solution de force, si le numéro n'est pas changé : blocage du courrier.

Etude comparative sur les bases
adresse - 09 juillet 2009

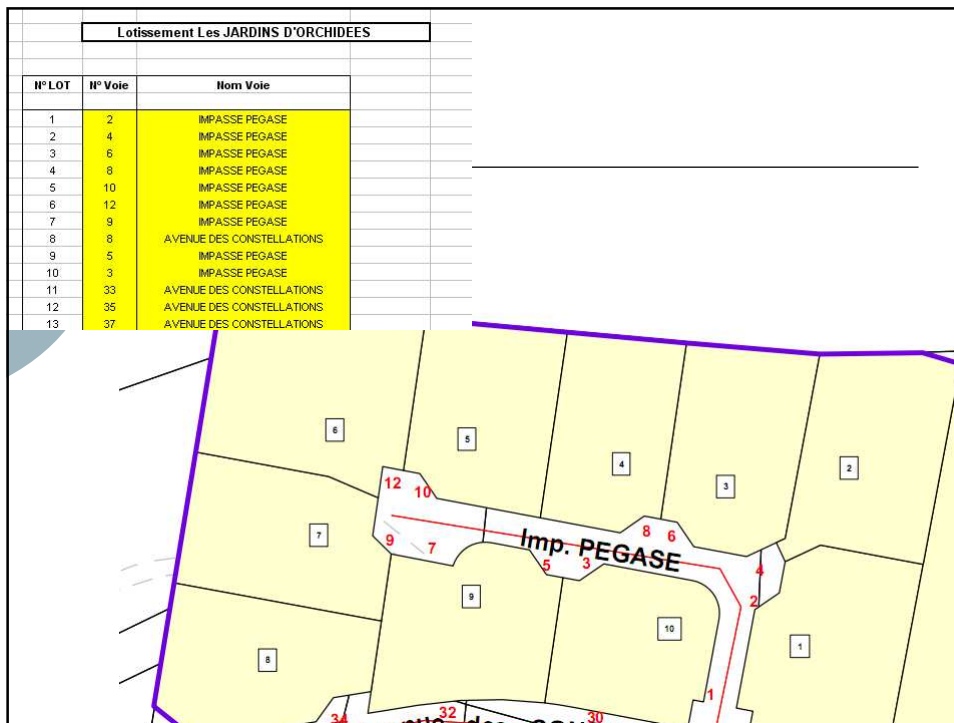
Phase 3 : reprise du processus

- ❖ L'attribution des numéros, en charge de la commune est activée et opérationnelle
 - numérotation à l'ancienne en centre (1,2,3)
 - numérotation au dixième de métrique dans les nouveau quartiers. Tous les 20 m un nouveau numéro

- ❖ Le permis de construire n'est pas délivré si le numéro et le nom de la voie ne sont pas définis → organisation interne à la ville
 - les promoteurs doivent indiquer la localisation des boites au lettres dans les logement collectifs.

- ❖ lors de la création d'une nouvelle adresse le responsable envoie une information à sa liste de partenaires accompagnée d'un plan PDF

Etude comparative sur les bases
adresse - 09 juillet 2009



Systèmes d'Informations Géographiques en Languedoc-Roussillon SIG L-R

Les résultats

- ❖ Que des avantages pour les administrations et utilisateurs de l'adresse.
- ❖ Incidence sur l'utilisateur ou l'entreprise qui doit faire changer son numéro sur l'ensemble de ses documents administratifs. Par contre s'il le fait il reçoit tout le courrier et sans erreurs. Difficultés avec les sociétés.
- ❖ Plainte que les nouvelles adresses ne se retrouvent pas dans les services types : tom-tom, via- - michelin...
 - faute de retour intéressant la donnée n'est pas fournie à l'IGN.

→ L'enjeu sur ce dernier point est la mise en œuvre d'un partenariat qui profite aux collectivités.

Etude comparative sur les bases
adresse - 09 juillet 2009